



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service des forêts et de la nature SFN
Amt für Wald und Natur WNA

Rte du Mont Carmel 5
1762 Givisiez

T +41 26 305 23 43
www.fr.ch/sfn

Instructions pour le suivi de Grenouilles rousses (comptage de pontes)

Période du suivi

La plupart des Grenouilles rousses hibernent sur terre, le plus souvent en forêt. En fin d'hiver, elles entament une migration vers un plan d'eau qui leur sert de site de ponte. La migration commence, selon les conditions météorologiques et l'altitude, entre le 20 février et le milieu du mois de mars. Normalement, les grenouilles migrent durant des nuits pluvieuses ou lorsque les températures le soir ne tombent pas en-dessous d'env. 7°C. Dès que ces conditions se présentent, il vous faut rester attentif et vous rendre régulièrement sur le lieu de ponte choisi, puisque les premiers œufs peuvent être pondus déjà les premiers jours après la migration. Chez les Grenouilles rousses, chaque femelle pond une grappe de 700 à 3000 œufs. L'éclosion des jeunes têtards a lieu 8 à 20 jours après la ponte. Afin d'estimer de manière adéquate le nombre de femelles qui sont venues pondre, il est important de procéder au comptage des grappes avant l'éclosion des têtards, et de **se rendre sur le site à plusieurs reprises (environ 3 fois)** une fois que la grande majorité des femelles ont pondu leurs œufs.

Reconnaitre les pontes de Grenouilles rousses

Les grappes trouvées fin février ou en mars appartiennent toujours aux Grenouilles rousses (voir images). Les autres espèces d'amphibiens qui pondent des grappes d'œufs, ne pondent pas avant le mois d'avril.

Comment compter les pontes?

Ce qui nous intéresse est le nombre de pontes. Ce nombre est un bon indicateur pour estimer le nombre de femelles car chacune pond une seule grappe. Si le nombre de pontes est inférieur à quelques dizaines, le **nombre précis** de pontes peut être compté. Dans le cas où les différentes pontes forment un "tapis" et ne sont plus distinguables, veuillez estimer la surface en **mètres carrés** occupée par les œufs. Il est important de reporter le nombre de pontes dans une seule unité de

mesures (soit le nombre, soit les m²). Dans le cas où des pontes isolées et des surfaces recouvertes de pontes sont présentes dans différentes zones du même étang, il est possible de compter le nombre exact là où c'est possible **ET** d'estimer la surface en m² là où les différentes pontes ne sont pas distinguables. Dans ce cas, il est important de noter dans la rubrique « commentaire » de la fiche de saisie que les données sont à additionner. Pour information, nous estimons une densité de 100 pontes par m². Si aucune ponte n'est observée, cette donnée reste quand même intéressante et un "0" doit être inscrit.

Changement dès 2026 : pour connaître le nombre total de femelles qui ont pondu, il est nécessaire de distinguer les anciennes et les nouvelles pontes.

Souvent, lors du premier contrôle, on observe un certain nombre de grappes. Notez le nombre pour cette première date. Quelques jours plus tard, après une deuxième période favorable, on peut observer au même endroit une deuxième série de grappes. Les nouvelles grappes (plus fraîches) sont plus foncées (gangue gélatineuse translucide, œufs noirs au milieu), les grappes vieilles de plusieurs jours paraîtront plus claires, opaques, souvent beiges-grises (cf. images).

Veuillez noter dans les colonnes correspondantes le nombre de pontes fraîches et le nombre de vieilles pontes, si elles sont toujours visibles. Si les têtards des premières pontes ont déjà éclos, ne notez que le nombre des nouvelles pontes (avec une remarque sur les premières pontes déjà écloses).

Contactez-nous si vous avez des questions sur la méthode !

Saisie des données

Veuillez inscrire le résultat du relevé consciencieusement dans le formulaire de saisie. Il faudra aussi y indiquer vos coordonnées personnelles, la date et les coordonnées géographiques (p.ex. 2581420/1182840). Les coordonnées exactes du site peuvent être obtenues en faisant un clic-droit à l'endroit précis du plan d'eau sur le site <https://maps.fr.ch/> (copier les coordonnées CH1903+ /MN95). Si vous n'arrivez pas à identifier les coordonnées, le lieu peut être indiqué sur une carte 1:2500. Alternativement, il est possible de rentrer directement les données sur l'application webfauna, tout en précisant « RaTe-suivi-SFN » dans le champ «Projet». Contactez-nous si ce n'est pas clair !

Transmission des données

Merci d'envoyer le formulaire rempli au SFN (par poste ou par email : oceane.burkhard@fr.ch). Les données seront ensuite transmises, par le SFN, à info fauna / Karch (Centre de coordination pour la protection des amphibiens et des reptiles de Suisse) en tant que données publiques.

Soyez prudent·es

Les bords des étangs sont souvent glissants, une chute est vite arrivée. Faites attention lors de vos visites !

L'assurance du SFN vous couvre en cas d'accident lors de vos activités dans le cadre de l'action bénévole. L'assurance couvre les personnes inscrites, de plus de 16 ans et pendant la journée (de 06 :00 à 20 :00).

Exemples de pontes

Une ponte fraîche.



Sept pontes après plusieurs jours.



Tapis de pontes : estimez la surface couverte par des pontes en **mètres carrés**. Les grappes foncées ont été pondues environ les derniers deux jours. Les grappes beiges ou grises ont été pondues plusieurs jours auparavant.

Plusieurs pontes : estimation de la surface en **mètres carrés** là où les pontes sont collées les unes aux autres **ET comptages** des pontes séparées.

